

# AVIVO suisse

## association de défense et de détente des retraités

Assemblée des délégués à Bienne le 17 mai 2018

### Rapport d'activités 2017-2018



Les années passent, les retraités sont toujours plus en forme et c'est aussi le cas de l'AVIVO qui fête cette année ses 70 ans ! L'âge de l'AVS car l'AVIVO a joué un rôle et continue à le jouer dans la défense du premier pilier. C'est pour respecter ces valeurs de solidarité, de transparence et d'universalité des rentes AVS que l'AVIVO a combattu PV 2020 le 24 septembre 2017.

**La question des retraites** continue à être à la base de nos réflexions et de celles de notre groupe de travail. Les rencontres se sont succédées, des négociations ont pris forme et des déceptions aussi, comme à la sortie du plan Berset 2<sup>ème</sup> version, pire que la première !

Les discussions et négociations furent intenses et se poursuivent à propos de l'objectif de l'AVIVO maintes fois annoncé de faire glisser le deuxième pilier dans le premier en garantissant les droits acquis. Pour l'heure, il paraît évident qu'un tel projet ne peut être lancé sans des appuis affirmés et sûrs.

L'AVIVO suisse et son groupe de travail ont confirmé leur refus de l'augmentation de l'âge de la retraite en général, et de celle des femmes en particulier. Ils maintiennent l'objectif du respect de l'art. 112, al 2 litt b de la Constitution qui préconise **la couverture des besoins vitaux par l'AVS**. Or, on en est loin. La notion même de « besoins vitaux » est remise en cause – certains politiciens particulièrement réactionnaires prétendent qu'il faudrait se contenter de l'aide minimale « en cas de détresse » selon l'art. 12 de la Constitution. Pour l'AVIVO, il est évident que le système exemplaire de l'AVS par répartition doit être consolidé et développé, par exemple par l'augmentation de l'assiette des cotisations et la taxation AVS des revenus financiers qui en sont exclus. Au contraire de la solidité de l'AVS, la fragilité du 2<sup>ème</sup> pilier est de plus en plus flagrante et fait baisser les rentes.

### *AVIVO suisse*

Suivant ce mouvement de démantèlement, le Conseil national a saccagé la réforme des prestations complémentaires, attendue depuis des années dans l'espoir de la faire correspondre enfin aux besoins des plus modestes. L'AVIVO participe, comme l'USS, Pro Senectute, l'ASLOCA, FARES, etc à l'Alliance pour les PC et a soutenu avec elle la menace d'un referendum si persistent les ravages prévus dans cette loi : limites de l'accès aux PC, diminution des prestations pour le loyer - calculées à ce jour sur la base des statistiques de 2001 (!) -, réduction des subsides à l'assurance maladie et 800 millions d'économies par rapport au projet déjà discutable du Conseil fédéral...

La tendance à la remise en cause des aides sociales se développe et grignote pas à pas mais sûrement les droits acquis dans tous les domaines. Les normes CSIAS perdent de plus en plus leur valeur de référence.

Ce n'est pas du côté des **primes d'assurance maladie** que vient une lueur d'espoir. Les services sociaux de l'AVIVO et nos permanences impôts révèlent combien les familles et les retraités peinent à gérer un budget qui rétrécit de façon inquiétante une fois payés le loyer, les impôts et l'assurance maladie. Une dépense inopinée comme celle pour un dentiste, un appareil auditif, des frais d'ambulance, un retard dans les impôts devient un tourment lancinant. On peut y voir le signe d'une pauvreté grandissante, d'un partage très menu des richesses, des effets de seuil tenaces et d'une fracture inquiétante qui se creuse entre riches et pauvres.

Dans le domaine de la LAMal, sans désespérer, l'AVIVO prend une part active dans la récolte des signatures des initiatives « Pour l'autonomie des cantons dans la LAMal » et « Contre le lobby des assurances maladie ».

Car la LAMal a atteint ses limites. La participation personnelle des Suisses aux frais de santé (26%) est la plus haute au sein des pays européens selon l'OCDE. Et c'est le moment que choisit la responsable de la caisse maladie Chrétienne Sociale CSS pour proposer des **franchises** à 10'000 francs, visant ainsi à anéantir la solidarité entre malades et bien portants. Ce n'est ni de la naïveté, ni de l'étourderie suave, mais bel et bien une attaque en règle contre un système qui ne participe pas de la seule responsabilité individuelle. Le conseil fédéral s'est, lui, aligné sur le parlement et impose désormais des franchises minimales qui varieront au gré de l'augmentation des coûts de la santé. Une version à 350 francs se profile. Le système des franchises était censé faire diminuer les coûts des traitements « bagatelles ». Il n'en est rien. Au point que l'AVIVO se demande s'il ne faudrait pas supprimer les franchises qui sont contraires à la solidarité.

### *AVIVO suisse*

Toutes ces situations sont discutées, parfois vivement, lors des **séances de comité** qui ont lieu tous les deux mois à Lausanne. C'est là que sont prises les décisions de communiqués (une dizaine en un an) et les recommandations de vote. Nous avons pris ainsi une part active dans les divers comités national, régional et cantonaux contre No-billag. Pour le 10 juin, l'AVIVO soutient la loi sur les jeux d'argent vu l'importance de la lutte contre les addictions, la participation à ses coûts et l'imposition des revenus des casinos en faveur de l'AVS, toutes mesures auxquelles échapperaient les loteries et autres jeux d'argent franchissant nos frontières.

Nombre de sujets d'actualité sont discutés: atteintes aux services publics La Poste et les CFF, accès difficiles pour les PMR, restrictions des soins et qualité des soins, politique médicale de la Migros et de ses cliniques qui se développent, surmédication, libéralisation de la vente de certains médicaments, qualité de l'accueil en EMS, prévention des chutes, Plafa, directives anticipées. En attendant la discussion sur le Projet fiscal 17 !

Il y a une répartition des représentations à des colloques, conférences et débats auxquels nous sommes invités. La période de PV 2020 avant et après la votation fut intense, et les débats publics nombreux auxquels nous avons participé (une douzaine) et fait entendre la voix de l'AVIVO. Radios, TV et journaux sollicitent régulièrement notre avis et nos commentaires. Les vieux sont à la mode car ils sont de plus en plus nombreux. Ils deviennent bien malgré eux un marché lucratif.

Nous avons six représentants aux AG des délégués de la **FARES** à Berne : Annette Zimmermann, Michel Doyon, Rogelaine Jardin, Minka Hofer, Jacqueline Bongard et André Eisenstein. Rose Marie Dubuis y a aussi participé. Au Conseil suisse des Aînés CSA, Marco Medici, Rolf Schneider et Jean-Paul Dudt, tous trois de l'AVIVO, y sont délégués de la FARES. La cotisation de la FARES a augmenté pour nous de 750 francs, vu le financement à temps partiel d'une secrétaire de la FARES. La discussion sur le rôle de la FARES reste incontournable.

Nous répondons régulièrement aux consultations fédérales et la mise à jour – enfin !- de **notre site <avivo-ch.ch>** permettra de mieux diffuser nos prises de position. Merci aux sorciers de l'informatique que sont Jean-Paul Dudt et Rolf Schneider.

Les séances du comité sont très régulièrement fréquentées et on peut saluer cet effort car ce sont généralement les présidents des sections cantonales et locales qui y participent en plus de leurs responsabilités de présidents. Qu'ils en soient remerciés.

## **AVIVO suisse**

Les perspectives de l'AVIVO suisse cet automne sont **la célébration des 70 ans de l'AVIVO et la mise en valeur de l'AVS**, qui a le même âge, lors d'une exposition historique et festive. Nous y lancerons un appel à fédérer largement tous ceux qui comme l'AVIVO veulent **des retraites sûres et solidaires**. La preuve de la qualité du système par répartition de l'AVS n'est plus à apporter. En revanche, il faut le faire mieux connaître.

Or, sans l'engagement de ses membres, l'AVIVO ne peut rien. Tous ensemble, nous sommes plus forts. C'est pourquoi **les campagnes de recrutement sont importantes**. L'AVIVO aide les sections à entreprendre cette démarche dans la mesure de ses moyens. Que personne ne l'oublie !

L'importance d'une association de retraités comme l'AVIVO n'est plus à démontrer. La parole des retraités est trop souvent confisquée au profit de spécialistes et d'experts, certes savants mais loin d'être retraités. C'est en effet aux retraités de s'exprimer sur ce qu'ils vivent et sur ce qu'ils souhaitent, sans esprit de clocher et avec le souci essentiel de l'harmonie entre les générations.

**Nous les aînés savons combien il ne faut pas lâcher prise et combien il est important de lutter contre le « chacun pour soi » et le démantèlement des assurances sociales. Il est temps de revenir aux fondamentaux qui ont construit une société de solidarité. C'est à quoi devra s'engager sans attendre l'AVIVO forte de ses 30 sections locales et cantonales.**

Lausanne, le 17 mai 2018

Christiane Jaquet-Berger  
présidente

### **Remerciements :**

A notre trésorier **Remy Cosandey** et à notre secrétaire **Guite Theurillat**

A **Silvia Schmidli** qui quitte son poste de fidèle représentante de l'AVIVO Bâle au Comité

A **Margrit Staehli** qui renonce à la présidence de l'AVIVO Neuchâtel

A **Oscar Fluckiger**, le talentueux traducteur

Aux **sections de Bienne et de Berne, organisatrices de cette journée d'assemblée des délégués.**

### **Candidats au bureau :**

Remy Cosandey, au poste de trésorier

Guite Theurillat, secrétaire

Marco Medici, vice-président

Jean-Claude Rennwald, vice-président

Christiane Jaquet-Berger, présidente

### **Cotisations :**

pas de changement, 50 centimes par membre

### **Section vérificatrice des comptes :**

Merci à la section du Valais et candidature de la section Vaud

AVIVO suisse

60, av. de Béthusy 1012 Lausanne 079 449 46 61